

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	14 (1988)
Heft:	3
Artikel:	Production de connaissances avec des acteurs sociaux : les enjeux d'une recherche participative
Autor:	Bolzman, Claudio / Fibbi, Rosita / Garcia, Carlos
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814678

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRODUCTION DE CONNAISSANCES AVEC DES ACTEURS SOCIAUX : LES ENJEUX D'UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE

*Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Carlos Garcia & Lucila Valente*¹
Groupe de recherche Migrations, Université de Genève
CH 1211 Genève 4

Introduction

Nous voulons dans ces notes porter notre attention sur les modalités de production de connaissance dans le cadre d'une recherche participative, en nous basant sur un travail entrepris depuis deux ans dans la région genevoise.

Le processus de production de connaissance, tel que nous l'entendons ici, ne couvre pas seulement le "travail de terrain" lors de l'enquête et la réflexion des chercheurs, mais également les différentes situations d'interaction au cours desquelles les chercheurs et les autres acteurs, produisent ensemble un savoir. Dans ce sens nous parlerons de processus de production commune de connaissance, en distinguant plusieurs étapes : la rencontre des sociologues avec les acteurs sociaux et la définition des relations réciproques, la formulation de l'objet d'étude, la présentation et la discussion du dispositif d'enquête, la discussion des résultats et des interprétations issus du travail d'analyse.

Outre cet aspect, nous mentionnerons deux autres caractéristiques de notre démarche : l'utilisation d'un dispositif d'entretien, producteur d'effets spécifiques au-delà de la pure production d'information (par exemple, la transformation de relations entre acteurs), et la restitution des résultats de la recherche dans le milieu d'étude.

Après une description de différents aspects de notre travail, nous en soulignons les spécificités par rapport à d'autres approches en sciences sociales et nous faisons un bilan des avantages et des risques de la démarche suivie. Par la suite, nous mettons l'accent sur les facteurs qui ont permis la production commune de connaissance. Enfin, nous présentons une synthèse des enjeux que cette étude a comporté pour les chercheurs et leurs partenaires.

¹ Font partie du Groupe de recherche Migrations-Genève et ont réalisé la recherche dont il est question ici : Anne Bardet-Blochet, Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Pascal-Eric Gaberel, Carlos Garcia et Lucila Valente.

1. Description de la démarche

En termes généraux, la démarche que nous avons suivie se rattache à ce qu'on appelle la sociologie d'intervention : les sociologues interviennent à la demande d'un acteur social confronté à un problème spécifique ; cette demande est sous-tendue de manière plus ou moins explicite par une nécessité de transformation d'une situation.

Les parties engagées dans la recherche

Le groupe de sociologues a été l'interlocuteur de deux catégories d'acteurs qui ont occupé des positions différentes dans le cadre de la recherche : Le Centre de Contact Suisse-Immigrés (CCSI), mandataire de l'enquête, et des responsables d'associations d'immigrés de Genève, définis par le Centre comme le milieu sur lequel devait porter l'étude.

La demande

Créé au début des années 1970 à Genève, le CCSI réunit des associations d'immigrés et de Suisses et remplit différentes fonctions par rapport à l'immigration. Il produit un certain nombre de services pour faire face à des problèmes juridiques, administratifs, sociaux, etc., des individus immigrés et joue également un rôle d'intermédiaire, de médiateur, entre des groupes ou des individus immigrés et des institutions locales. Fin 86, le Centre de Contact sort d'un conflit ouvert avec les autorités locales concernant la place octroyée aux immigrés sur la scène publique genevoise. Le conflit avait mis en évidence un rapport de force globalement défavorable à l'immigration, ainsi qu'au rôle de médiateur du Centre de Contact avec les autorités. Ces circonstances créent les conditions d'une interrogation de la part du Centre sur son rôle au sein de l'immigration. Informés des études sur le phénomène migratoire en Suisse, les responsables prennent alors contact avec des sociologues qui ont déjà travaillé sur ce domaine et leur demandent de réaliser une enquête.

La négociation de la demande sociale

Notre collaboration a débuté par des entretiens avec des représentants du Centre visant à préciser le sens et la portée de la demande : le Centre voulait mieux connaître son champ d'activité, en particulier le milieu associatif immigré genevois ainsi que les institutions suisses en contact avec les immigrés. La demande formulée par les responsables du Centre partait du besoin de redéfinir ses fonctions et sa stratégie pour remplir le rôle de médiateur entre les immigrés et la société genevoise. Sur la base d'une liste d'interrogations préparée par nos mandataires, nous avons donc négocié avec eux l'objet de la

recherche ; ainsi en tenant compte des moyens à disposition et des objectifs réciproques, nous avons décidé, par rapport à la demande initiale, d'abandonner certains aspects, notamment l'étude des institutions suisses et d'en privilégier voire d'en introduire d'autres.

Les premières rencontres avec les membres du CCSI ont permis aux chercheurs de découvrir la perception que ceux-ci avaient de l'immigration et des associations d'immigrés : le Centre se concevait notamment comme l'acteur central de la dynamique de l'immigration à Genève. Dans le cadre de l'enquête projetée, il considérait les associations comme le canal le plus facilement accessible pour atteindre l'objet de ses préoccupations. Les responsables d'associations devaient pouvoir traduire les positions de leurs membres, et ceux-ci à leur tour devaient refléter, de manière imparfaite mais toutefois fiable, l'ensemble de l'immigration locale.

Pour notre part, nous avions travaillé sur la problématique de la mobilisation sociale, de l'action collective des immigrés. De là nous avions émis l'hypothèse que, malgré les entraves institutionnelles (exclusion du champ de la décision politique, cf. Bolzman, Fibbi & Garcia, 1987), les groupes associatifs avaient des potentialités pour s'affirmer en tant qu'acteurs sociaux ou, en d'autres termes, qu'ils étaient susceptibles d'intervenir dans le champ social en participant à la définition des règles qui le régissent. L'affirmation des groupes immigrés devait avoir lieu dans un autre champ que le politique, la sphère culturelle par exemple. Il fallait explorer de quelles manières et dans quelle mesure les associations cherchaient elles-mêmes à faire face à la situation d'impasse du point de vue de l'action sociale, qui était, implicitement, à l'origine de la demande formulée par le Centre. Dès lors nous nous intéressions aux associations en tant que telles alors que le Centre s'intéressait davantage à leurs membres. En même temps, d'un point de vue méthodologique, le fait d'avoir pour informateurs des responsables d'associations nous paraissait plus apte à révéler les objectifs et stratégies de ces dernières que les positions des individus membres concernant les problèmes de l'immigration.

La négociation a abouti à l'élaboration d'une grille d'entretien où nous tenions compte d'aspects relevant de deux points de vue. Par ailleurs, dans la mesure où nous nous proposions de saisir les relations entre le CCSI et les associations, nous avons été assez vite amenés à inclure le Centre dans le champ d'observation, alors que celui-ci posait au départ comme seul objet d'étude le milieu immigré.

Deux particularités ont caractérisé la négociation entre chercheurs et mandataires de la recherche : le fait que les chercheurs ne se trouvaient pas dans une situation de demandeurs, comme c'est le cas lors de requêtes adressées à un bailleur de fonds, et l'absence d'enjeux financiers. Ces deux facteurs nous ont donné une certaine latitude quant à la définition de notre mandat, mais la faiblesse des moyens mis à disposition par le Centre nous a contraints à limiter nos observations et nos analyses.

Le dispositif d'entretien

La négociation a porté également sur les rôles que rempliraient respectivement le Centre et les sociologues au cours de la recherche et, plus spécifiquement, lors des entrevues avec les responsables des associations choisies pour l'enquête. Nous avons décidé d'avoir des entretiens tripartites, avec deux membres du comité de chaque association, un membre du Centre et deux chercheurs. Ces entretiens représentaient une situation privilégiée de rencontre entre les acteurs et chacun y voyait des enjeux différents. Les responsables du Centre attendaient de celle-ci une amélioration de leurs relations avec les associations d'immigrés, dans le but de renforcer leur position de médiateur. Pour les associations, c'était une occasion de s'exprimer sur leurs projets et problèmes et ce avec des interlocuteurs perçus comme prestigieux. Quant à nous, l'objectif était de parvenir à une meilleure connaissance du milieu associatif immigré genevois à travers des discours produits en situation "réelle". Nous avons dès lors défini très soigneusement le scénario de ces rencontres.

Le guide d'entretien a joué le rôle de catalyseur puisqu'il impliquait qu'au cours des rencontres le type de relation existant entre le Centre et les associations soit explicité, voire redéfini. Après plusieurs ajustements, il a été décidé, avec l'accord du Centre, que la dernière partie de l'entretien serait consacrée aux relations entre le Centre et les associations ; prenant le devant de la scène, le Centre présentait ses objectifs et ses activités et proposait des modalités de collaboration. En revanche, au début de l'entretien le représentant du Centre assumait le rôle d'observateur de l'interaction entre les chercheurs et les porte-parole des associations.

Afin de faciliter l'expression des responsables des associations et du Centre dans une situation non coupée de leur réalité sociale, nous avons choisi d'organiser les entretiens dans les locaux des associations. Ceci a permis de réduire l'écart entre les chercheurs et les membres du Centre d'une part, et les représentants d'associations d'autre part ; ces derniers en effet n'étaient pas présents lors de la formulation du projet.

Interprétation et analyse des données

Après chaque entretien, nous avons eu des échanges "à chaud" sur nos impressions respectives avec le représentant du Centre qui avait participé à l'entrevue. Par la suite, une fois la phase d'enquête achevée, nous avons eu, avec les représentants du Centre, plusieurs séances consacrées aux thèmes centraux de la recherche, au cours desquelles nous avons avancé des hypothèses et des pistes d'analyse. Ces réunions tenues régulièrement ont permis de confronter nos interprétations respectives et de créer progressivement un langage commun susceptible de faciliter la compréhension et l'échange. Elles ont eu pour effet également de nous défaire des idées reçues concernant no-

tamment l'importance des efforts - pourtant peu visibles - d'affirmation collective des migrants.

Restitution des résultats

Après la phase de discussion, nous avons tenu à restituer au Centre et aux associations concernées les résultats de la recherche sous diverses formes, dans le but de stimuler les échanges entre associations. Nous avons ainsi participé à un Forum, à des journées d'étude et à des interventions publiques avec les membres du Centre et des associations autour de certains axes de la recherche : la participation socio-politique des immigrés dans la société suisse, les relations entre le Centre et les associations, les diverses fonctions des associations pour les immigrés, l'intégration des immigrés et le rôle des associations. Après ces discussions nous avons rédigé un rapport à l'intention du Centre, qui a servi de base à une publication commune pour un public plus large. La diffusion de cette publication sera l'occasion de poursuivre l'intervention dans le milieu associatif.

2. Spécificités de la démarche

La démarche que nous avons adoptée diffère sur certains points, dans sa conception et ses implications, de celles suivies habituellement en sciences sociales. Dans cette partie nous essayons de préciser la procédure de recherche utilisée en soulignant les spécificités.

La négociation de la demande

Si la négociation de l'objet d'étude entre les chercheurs et le bailleur de fonds n'est pas inhabituelle dans la recherche scientifique, la particularité de notre démarche réside dans l'importance accordée à une négociation explicite concernant la problématique d'étude ainsi que les rôles respectifs des partenaires au cours de la recherche. Dans le cadre d'une recherche-intervention, l'accent sur la négociation présente au moins deux sortes d'intérêt : en ce qui concerne les chercheurs, elle leur donne la possibilité de défendre une certaine autonomie par rapport aux mandataires quant à la définition de la problématique ; quant aux acteurs, ils peuvent y trouver certaines garanties par rapport à une appropriation à sens unique du savoir (et de leur savoir) par les chercheurs, sans retombées utiles pour eux-mêmes. Par ailleurs, la négociation a permis également de clarifier et de différencier les rôles respectifs en évitant que s'instaure une "illusion de fusion, de permutation des rôles" (Ardoino, 1983, 25), ce qui constitue un danger très réel lorsqu'il y a un certain degré d'empathie entre chercheurs et acteurs.

La situation d'interaction

Dans une situation classique d'enquête par questionnaire, la connaissance est produite par l'analyse de données, résultat de réactions d'individus isolés aux questions des chercheurs. Les pratiques habituelles de recherche conduisent à considérer comme connaissance l'interprétation d'un discours produit pour rapporter des attitudes ou des faits qui n'ont pas lieu lors de rencontres entre chercheurs et enquêtés. En d'autres termes, les chercheurs utilisent une situation d'interaction comme moyen pour connaître une "réalité" qui se situe ailleurs. Les individus sont souvent traités de manière décontextualisée et l'enquête est généralement sans enjeux directs ou manifestes pour les enquêtés.

Pour notre part, nous avons intégré le processus d'interaction comme objet d'étude, en nous intéressant aux enjeux présents lors de la situation d'entretien. Nous avons voulu appréhender des acteurs dans un processus social collectif et non en tant qu'agrégat d'individus. En accord avec nos partenaires, nous avons conçu des situations d'entretien où il pouvait y avoir une négociation engageant l'avenir des acteurs. La mise en présence de ces derniers était susceptible de produire des effets spécifiques sur le plan de la transformation de leurs relations et de leur perception mutuelle, simultanément, cette confrontation s'est avérée, pour les chercheurs, révélatrice en ce qui concerne la connaissance des groupes étudiés.

Interprétation des données

Notre recherche se situe dans une démarche exploratoire, ce qui nous a permis d'être attentifs à l'ensemble du discours des responsables d'associations et d'intégrer dans nos analyses des éléments pour lesquels nous n'avions pas formulé d'hypothèses : il en va ainsi, par exemple, pour l'importance des associations sportives comme forme d'affirmation collective des immigrés, qui nous a surpris par son ampleur. Nous avons intégré comme matériau d'analyse les interprétations avancées par les différents acteurs, ce qui est inhabituel dans les recherches classiques ; nous avons également confronté les premières synthèses produites après l'analyse des entretiens, avec les réactions des membres du Centre. Nous avons ainsi voulu éviter de reproduire ce qui se passe dans le modèle classique de recherche, à savoir, de considérer les acteurs comme des êtres passifs, pour lesquels : "il est supposé implicitement qu'ils ne sont pas aptes à discuter leur propre situation ou qu'il est dangereux qu'ils le fassent" (Le Boterf, 1983, 40). Par ailleurs nous avons évité systématiquement dans cette confrontation de savoirs, d'offrir des "produits scientifiques" sur mesure, correspondant à l'attente du Centre, ou de limiter la discussion aux problèmes explicitement définis par celui-ci. Nous avons tenu à présenter à nos interlocuteurs, lors de rencontres successives, l'ensemble de nos résultats, même lorsque ceux-ci pouvaient aller à l'encontre de leurs orientations ou attentes. Ceci nous semble d'autant plus impor-

tant que le Centre et les associations avaient tendance à limiter notre rôle à celui de traducteurs de leur discours en termes de connaissance scientifique.

Sous certains aspects, notre démarche s'apparente à celle de l'ethnologue qui observe une réalité sans chercher à se couper des acteurs sociaux et des enjeux qui sont importants pour eux. L'ethnologue prend soin également de confronter ses propres interprétations de la réalité avec celles des personnes qui vivent la situation étudiée. Nous constatons cependant certaines différences par rapport à notre démarche. L'ethnologue est souvent étranger à la société qu'il étudie et même s'il finit dans certains cas par être adopté par celle-ci, les objectifs qu'il poursuit ne sont pas toujours transparents pour les membres de cette société et, surtout, le savoir qu'il produit n'est pas destiné en priorité à ceux qui font l'objet de ses recherches. Dans notre cas, outre le fait que nous n'étions pas étrangers à la réalité étudiée, la négociation a permis une définition de l'objet d'étude dans des termes qui ont été pertinents à la fois pour les chercheurs et le Centre. Par la suite, nous avons toujours cherché à tenir au courant l'autre partenaire, les associations, de nos objectifs et à restituer aux acteurs le savoir acquis dans la recherche.

Restitution des résultats

Les rapports de recherche sont destinés le plus souvent à un public spécialisé. Dans le cas présent, le Centre comme les associations attendaient de notre part un texte qui pourrait leur servir comme "outil de travail" - d'après l'expression d'un de leurs représentants - pour agir sur leur terrain d'activité. Nous avons accepté de produire une publication, mais nous avons voulu le faire en coédition avec le Centre (Bardet-Blochet et al., 1988) et impliquer les associations dans sa diffusion. D'autres moments, antérieurs à la publication, ont constitué pour les associations et pour le Centre des occasions d'exercer un "droit de réponse" par rapport aux interprétations proposées par les chercheurs.

D'une façon plus générale, la restitution des résultats relève à notre sens du rapport entre "le savant et le politique". Si nous avons été très francs et directs avec le Centre, nous avons accepté de tenir compte, dans la diffusion vers un public plus large, des enjeux des acteurs, en évitant d'entraver l'action future du Centre dans l'immigration.

Dans le tableau suivant nous synthétisons les avantages qu'a présenté à nos yeux la démarche suivie ; nous avons essayé de maîtriser les dangers typiques de la recherche intervention, inhérents à la proximité entre chercheurs et acteurs.

	Avantages	Risques
Définition de l'objet	Les termes sont pertinents pour les acteurs et pour les chercheurs	Les chercheurs peuvent se laisser imposer des notions par les acteurs, à cause de la proximité chercheurs-acteurs
Entretiens	Les rôles sont définis dans des interactions "réelles", présentant des enjeux pour les acteurs	Les acteurs tentent de contrôler le processus d'interaction, puisqu'ils ont des enjeux réels à défendre
Synthèse et interprétation	Le discours produit en commun n'est pas externe au jeu des acteurs	Les chercheurs risquent de produire une justification "scientifique" des stratégies des acteurs
Interventions successives	L'observation se poursuit dans les phases postérieures, ce qui garantit une approche dynamique de la connaissance	Les chercheurs recommandent des actions qui valident leurs hypothèses

3. Production commune de connaissance

Quand nous parlons de production commune de connaissance, nous nous référons principalement au processus interactif qui s'est établi entre le CCSI et nous, au cours de rencontres répétées qui ont ponctué les différentes phases de notre travail. De la formulation d'une problématique à l'interprétation des résultats, chaque étape, préparée au préalable par les chercheurs, a été soumise à discussion : nous nous sommes ainsi trouvés dans ce que nous nommerons, avec des termes de R. Hess (1981), une "relation de confrontation productive".

Les membres du Centre de Contact ont été nos partenaires dans une réflexion où chacun apportait sa part de connaissance. Ceci étant, du fait des différences d'enjeux et de pratiques, les parties engagées dans la recherche mettaient en oeuvre dans l'interaction des savoirs de nature différente. Pour le Centre, comme pour les associations il s'agissait d'un savoir basé sur leurs pratiques dans le milieu immigré, et en relation avec des objectifs d'action sociale. Les acteurs sociaux associent en principe une bonne connaissance de "leur" terrain - qu'ils prennent souvent pour l'ensemble du terrain les concernant - à une attitude évaluative qui leur permet d'orienter leur action. La légitimité de leur savoir est reconnue par son efficacité dans l'action. Les sociologues de leur côté apportaient des connaissances théoriques, une compétence technique et un souci méthodologique propres à leur discipline. Leur intervention devait aboutir à la production d'un savoir scientifiquement légi-

time. Il importe ainsi de souligner la complémentarité des savoirs respectifs dans le cadre d'un échange paritaire entre chercheurs et acteurs sociaux.

Quelles sont à présent les conditions qui ont permis une production commune de connaissance ?

La situation de demande de la part du Centre, est de première importance. Un groupe institutionnalisé peut avoir tendance à développer un discours un peu figé à propos de son terrain, dans la mesure où le discours conforte sa place dans son champ d'intervention. Dès lors, l'intégration de nouveaux éléments de connaissance, de faits nouveaux dans la stratégie du groupe peut devenir problématique. Cependant, par la demande qu'il adresse au groupe de sociologues, le CCSI manifeste une nécessité de redéfinition de sa stratégie et de réactualisation de sa connaissance du milieu immigré, qu'il perçoit comme étant en profonde mutation. Cela représente d'emblée une situation d'ouverture au dialogue, dans laquelle le Centre est prêt en principe, à "se dire" et à mettre à contribution sa connaissance du terrain. Pour les sociologues l'appel du Centre représente une occasion d'approfondir leur connaissance du milieu associatif, dans des conditions privilégiées d'accès au terrain. C'est aussi une opportunité d'expérimenter une méthode de travail différente de celles qui prédominent en milieu académique. Les modalités de recherche choisies nous ont conduit à ne jamais présenter à nos interlocuteurs un discours clos mais à leur soumettre des hypothèses et des propositions, et à formuler des interprétations provisoires, compréhensibles par les acteurs et par rapport auxquelles ils pouvaient intervenir.

Il y a donc de part et d'autre une position d'ouverture qui se révèle essentielle. Ainsi, au cours de nos rencontres, nos questions ont pu mener les membres du Centre à reconstruire leurs points de vue et à faire émerger des savoirs non explicités au départ. Quant aux leurs, elles nous ont obligés à expliciter notre démarche, à justifier nos options et à reconstruire notre vision des choses dans la confrontation avec leur perception du terrain.

Cette forme d'échange a également été favorisée par une certaine proximité entre les chercheurs et les membres du Centre : ce dernier s'est adressé à des sociologues auxquels il a pensé pouvoir faire confiance sur la base de leurs travaux antérieurs, mais aussi de leur vécu individuel, qui les "rapproche" de l'immigration : quatre d'entre eux sont d'origine étrangère et deux partagent cette réalité par conjoint interposé. Cette association de plans formel et affectif a été propice à un échange réel entre chercheurs et praticiens. Les rencontres préalables au travail de terrain ont permis d'actualiser la relation de confiance interpersonnelle et de renforcer l'intérêt du Centre pour la démarche de recherche, en tant qu'acteur également légitime dans le processus d'acquisition d'information et de connaissance. Une sorte d'"effet Hawthorne" a soudé davantage les partenaires initiaux de la recherche.

A un autre niveau, il nous faut également mentionner la situation d'entretien à proprement parler. L'entretien tripartite constituait pour le Centre l'occasion de se présenter et parfois de se mettre à nu, dans le sens où l'é-

change pouvait dévoiler certaines lacunes dans son action. L'importance des enjeux qui s'actualisaient dans cet "exercice" a pu parfois transparaître dans des présentations un peu stéréotypées qui traduisaient un certain malaise des membres du Centre confrontés à des représentants des associations. La réciprocité a également été observée. Ceci étant, l'entretien, en tant que situation productrice d'effets, a généralement abouti à une plus grande disponibilité à réexaminer les éléments de connaissance sur lesquels les associations, et surtout les membres du Centre, fondaient leur action ; ils étaient d'autant plus intéressés à en discuter avec les chercheurs. De plus, par ce biais on évitait de creuser un trop grand décalage entre notre connaissance du terrain et celle du Centre, décalage qui aurait probablement rendu difficile un échange paritaire : nos analyses auraient pu paraître au Centre trop éloignées de sa conception de l'immigration, trop abstraites, voire inutilisables. D'autre part, nous aurions été privés du "Feed-back" que leur point de vue pouvait nous apporter pour les analyses.

Le processus d'interactions répétées a abouti à la production - commune, donc - d'une connaissance partagée de l'objet d'étude, connaissance qui naît à partir de l'intersection des intérêts respectifs et dont il est probable que chacun privilégiera par la suite des aspects différents en fonction de ses objectifs.

Soulignons que dans le dispositif de recherche deux formes d'interaction étaient centrales : celle entre chercheurs et Centre, celle entre Centre et associations. Une troisième interaction par contre est restée pour le moment à l'état embryonnaire, celle entre les chercheurs et les associations, limitée jusqu'ici à la situation d'entretien et quelques échanges lors des journées de discussion. Ceci est dû au fait que le Centre jouait le rôle d'intermédiaire et que nous avons privilégié initialement la relation avec lui. La phase de restitution des résultats auprès des associations va s'intensifier prochainement et leur permettra d'évaluer l'utilité de notre rapport dans le champ de l'immigration organisée.

4. Commentaire à propos de la démarche suivie

Nous pensons avoir inscrit notre démarche dans le cadre de la recherche-intervention dont nous nous sommes inspirés à plusieurs titres, notamment au niveau des enjeux institutionnels et des finalités.

En effet nous avons "entremêlé les genres" (chercheurs - acteurs sociaux), afin de créer un "espace d'autonomie" entre l'organisme commanditaire et celui dont proviennent les chercheurs, de sorte que l'ensemble des "acteurs puissent se retrouver sur un terrain d'autogestion collective pratique, permettant l'aplatissement des relations hiérarchiques conventionnelles (institutionnelles et de savoir)" (Gauthier, 1984, 460).

D'autre part, au niveau des finalités, l'accumulation des connaissances sur le domaine associatif s'articulait avec l'objectif commun, à nous et à nos mandataires, d'oeuvrer à la transformation de la situation initiale des acteurs (Vuille, 1981, 72) dans l'immigration. Cette transformation comporte la mise en question des connaissances des acteurs et favorise une prise de conscience de la place des acteurs dans la dynamique socio-politique, permettant la formulation de nouvelles stratégies d'affirmation. L'action des acteurs et des chercheurs est la condition d'élaboration commune d'un savoir autour d'une situation problématique ; les connaissances ainsi acquises sont à leur tour une des conditions de transformation du champ de l'immigration organisée.

Pour terminer, nous tenons à mettre en exergue quelques effets de cette recherche participative pour les acteurs concernés :

- Les acteurs redéfinissent leurs rôles, sous peine de "perdre la face" vis-à-vis de leurs interlocuteurs ; c'est ainsi que le Centre est obligé de diversifier son action et d'offrir de nouveaux services aux associations, pour garder ou acquérir de la crédibilité, tant en milieu associatif qu'au-près des institutions publiques.
- Les associations membres du Centre lui ont adressé des demandes concrètes, elles ont défini les conditions d'une collaboration plus intense aux activités du Centre, tandis que les associations non-membres ont été amenées à formuler les raisons de leur non-participation, voire les limites de leur possible collaboration.
- Les chercheurs ont été appelés par le Centre à expliciter leurs démarches tout au long de la recherche. Ce qui est habituel dans une étude académique, afin d'en contrôler la qualité scientifique, procédait dans ce cas de la volonté du Centre d'être prévenu des effets possibles de notre intervention sur leurs relations avec les associations.

Cette forme de collaboration a été pour nous stimulante dans la mesure où elle nuançait et démystifiait le pouvoir du chercheur en tant que seul producteur d'un savoir légitime.

D'autre part, les différentes étapes de la recherche, du choix de l'objet d'étude à la forme donnée à la rédaction du rapport, témoignent de la volonté des chercheurs d'assumer le fait que le travail en sciences sociales représente une forme d'implication dans le champ politique.

Finalement, il est nécessaire de souligner que l'esquisse de la démarche présentée ici est le résultat d'une reconstruction *a posteriori* de la logique de notre intervention. En cours de route, elle a sans doute été plus hésitante, moins cohérente. Cette reconstruction est, bien entendu, le fait des chercheurs ; il reste à connaître le point de vue des autres acteurs à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE

ARDOINO J. (1983), "Conditions et limites de la recherche-action", *Pour la recherche-action*, No 90.

BARDET-BLOCHET A., BOLZMAN C., FIBBI R., GABEREL P.E., GARCIA C. & VALENTE L. (1988), *Les associations d'immigrés : Repli ou participation sociale ?*, Ed. Groupe de Recherche Migrations-Genève et Centre de Contact Suisses-Immigrés, Genève.

BOLZMAN C., FIBBI R. & GARCIA C. (1987), "La deuxième génération d'immigrés en Suisse : catégorie ou acteur social ?", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, No 1-2.

GAUTHIER B. (1984) (Sous la dir.), *Recherche sociale*, Presses Universitaires du Québec, Québec.

HESS R. (1981), *La sociologie d'intervention*, PUF, Paris.

LE BOTERF G. (1983), "La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ?", *Pour la recherche-action*, No 90.

VUILLE M. (1981), "La recherche-action", *Revue Internationale d'Action Communautaire*, No 5.